



Association pour l'aide médicale **Centro América**

AMCA (Suisse romande) 31.12.2023

Comptes annuel

Luttons ensemble contre l'inégalité face au cancer

Mot de la trésorière

L'association pour l'aide médicale Centro América - AMCA (Suisse romande) est une association bénévole et nous mettons tout en œuvre pour réduire au minimum nos frais de fonctionnement et mener à bien nos projets. Les comptes de l'année 2023 sont les suivants :

Bilan : Les liquidités pour un montant de **CHF 72'248.15** couvrent tous les projets ainsi que les futurs frais administratifs.

Nous avons une réserve de fonds pour un montant de **CHF 2'000.-**.

Les produits : AMCA (Suisse romande) compte actuellement 76 membres individuels cotisant pour un montant de **CHF 7'597.67** et 3 membres entreprise cotisant pour un montant de **CHF 900.-**.

Des dons pour divers projets ont été récoltés pour un montant de **CHF 6'545.40** (inclus le don de CHF 900.- du Livre Immunothérapie – Edition Favre S.A.

Le projet la Mascota a récolté un montant total de CHF 46'940.47 grâce aux dons spécifiques de la campagne/fundraising sportif du 4km et 10 km, les dons des cadeaux d'anniversaire des amis d'AMCA, les dons privés, le don du livre Métamorphoses, le don de Debiopharm International SA (**CHF 5'000**) et le **soutien important de la Fondation Lombard Odier (CHF 20'000)**.

Notre repas de soutien 2023 a permis de récolter un montant de CHF 30'339.02. Le bénéfice net de cette manifestation est destiné au projet La Mascota – Oncologie pédiatrique, incluant l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hôpital la Mascota et aussi pour le projet Bertha Calderón – Gynéco-oncologique.

Nous terminons l'exercice 2023 avec une perte de CHF 116.92.

Les charges : Nous pouvons mettre en évidence que **les frais administratifs de CHF 2'210.21** ont augmenté par rapport à l'année 2022.

AMCA (Suisse Romande) a décidé en 2023 de mieux se présenter au public et à ses sympathisants. La nécessité d'investir dans cet aspect est devenue cruciale pour la collecte de fonds et pour mieux faire connaître ses projets et l'association elle-même. Dans ce sens, des investissements ont été faits dans des contextes importants (par exemple le festival FILMAR en Amérique Latina 25^e édition Genève et le chœur Ars Vocalis à Lausanne) pour la présentation de l'association et de ses activités. Cet investissement a généré un coût de **CHF 5'655.60**.

Nous avons co-financé les projets de la construction d'un nouveau bâtiment pour le département d'hémo-oncologie pédiatrique de l'hôpital La Mascota pour un montant de **CHF 40'000.-**, dont CHF **10'000.-** pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit. Un montant de CHF **18'149.12.-** a été destiné au projet « Atelier de couture créative » de l'hôpital Bertha Calderón. Le total de frais des projets s'élève à **CHF 68'149.12**.

En conclusion, l'année 2023 a été positive. Grâce à notre repas de soutien, à la recherche de fonds et au soutien de nos donateurs-trices, les différentes contributions ont permis de maintenir des réserves confortables pour nos projets.



Audrey Brossard

Trésorière d'AMCA (Suisse romande)

Bilan - consolidé au 31.12.2023 (montants en CHF)

ACTIF		2022	2023
A	Actifs circulants		
	Liquidités	52'119.92	72'248.15
	Débiteurs	0.00	0.00
	Actifs transitoires	-	0.00
	Total actifs circulants	52'119.92	72'248.15
B	Actifs fixes		
	Infrastructure informatique	0.00	0.00
	Total actifs fixes		
TOTAL ACTIFS		52'119.92	72'248.15
PASSIF			
C	Capitaux d'emprunt à court terme		
	Créanciers	0.00	0.00
	Passifs transitoires	0.00	301.22
	Total capitaux d'emprunt à court terme	0.00	301.22
E	Capital des fonds restreints		
	Crédit - projet divers	1'000.00	0.00
	Crédit - projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota	8'980.00	21'747.47
	Crédit - projet gynéco-oncologie hôpital Bertha Calderón	0.75	9'609.14
	Crédit - frais administratifs	1'431.93	0.00
	Total capital des fonds restreints	11'412.68	31'356.61
F	Capitaux propres		
	Réserve générale	2'000.00	2'000.00
	Capital	35'077.35	38'707.24
	Résultat d'exploitation/bénéfice courant (+) Perte (-)	3'629.89	-116.92
	Total capitaux propres	40'707.24	40'590.32
TOTAL PASSIF		52'119.92	72'248.15

Variation du capital et variation des fonds - consolidé au 31.12.2023 (montants en CHF)

Mouvement des fonds Vinculées / tableau des modifications des fonds vinculés 2023

No de compte	Variation des fonds	Etat au 01.01	Attribution 2023	Utilisation 2023	Transfert interne	Etat au 31.12
2600	Divers Projets	1'000.00	-	1'000.00	-	-
2601	La Mascota	8'980.00	66'767.47	54'000.00	-	21'747.47
	<i>Fond. Lombard Odier</i>		<i>20'000.00</i>			
	<i>Dons privés affectés</i>		<i>36'940.47</i>			
	<i>Manifestations</i>		<i>9'827.00</i>			
2602	Bertha Calderon	0.75	27'757.51	18'149.12	-	9'609.14
	<i>Dons privés affectés</i>		<i>17'930.51</i>			
	<i>Manifestations</i>		<i>9'827.00</i>			
2699	Frais administratif	1'431.93	-	1431.93	-	-

Totaux	11'412.68	94'524.98	74'581.05			31'356.61
---------------	------------------	------------------	------------------	--	--	------------------

Variation nette des fonds						-19'943.93
Capitaux des fonds au 31.12.23						31'356.61

Mouvement des fonds propres / tableau des modifications du capital social 2023

No de compte	Capital	Etat 01.01	Etat au 31.12
2910	Reserve	2'000.00	2'000.00
	Résultat de l'exercice		- 116.92
2800	Capital propre	38'707.24	38'707.24
	Total Capitaux		40'590.32

Compte d'exploitation - consolidé au 31.12.2023 (montant en CHF)

PRODUITS	2022	Budget 2023	2023
A1 Recettes non affectées			
Cotisations	7'200.00	7'000.00	7'597.67
Dons privés	13'777.48	7'000.00	6'545.40
Total des recettes non affectées	20'977.48	14'000.00	14'143.07
A2 Recettes affectées			
Donateurs entreprises	900.00	300.00	900.00
Dons affectés	2'812.09	0.00	950.00
Projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota	26'500.00	30'000.00	46'940.47
Projet Bertha Calderón	2'845.00	5'000.00	3'196.96
Produits manifestations	0.00	45'000.00	42'900.26
Subventions publiques	0.00	2'000.00	773.33
Total des recettes affectées	33'057.09	82'300.00	95'661.02
PRODUITS TOTAUX	54'034.57	96'300.00	109'804.09
CHARGES	2022	Budget 2023	2023
B1 Charges directes des projets			
Frais projet oncologie pédiatrique hôpital La Mascota	45'000.00	50'000.00	50'000.00
Frais projet gynéco-oncologie hôpital Bertha Calderón	13'000.00	15'000.00	18'149.12
Autres charges administratives des projet	1'549.50	500.00	604.85
Total des charges directes des projets	59'549.50	65'500.00	68'753.97
B2 Charges d'exploitation/administration			
Frais administratifs divers	2'022.03	2'000.00	2'210.21
Total des charges d'exploitation/administration	2'022.03	2'000.00	2'210.21
B3 Charges information/sensibilisation			
Charges manifestations	0.00	20'500.00	13'246.25
Publicité et Charges de la campagne et de la collecte de fonds	0.00	0.00	5'655.60
Total des charges information/sensibilisation	0.00	20'500.00	18'901.85
CHARGES TOTALES	61'571.53	88'000.00	89'866.03
C RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	-7'536.96	8'300.00	19'938.06
D RÉSULTAT FINANCIERS			
Frais postaux	94.88	100.00	111.05
Revenus d'intérêts	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU RÉSULTAT FINANCIER	94.88	100.00	111.05
G RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT VARIATION NETTE DES FONDS	-7'631.84	8'200.00	19'827.01
Variation nette du capital des fonds	13'261.73	- 10'000.00	- 19'943.93
H RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ALLOCATION A RESERVE	5'629.89	1'800.00	116.92
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL			
Réserve	2'000.00	-	-
Total attribution au capital	2'000.00	-	-
I RÉSULTAT D'EXPLOITATION			
Bénéfice (+) Perte (-)	3'629.89	-1'800.00	-116.92

Annexe du rapport 2023

1. Présentation

AMCA (Suisse romande) est une association à but non lucratif de coopération internationale, fondée en 2019 et constituée sous forme d'association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne. Le but d'AMCA (Suisse romande) est de contribuer à l'amélioration des services d'oncologie au Nicaragua afin d'offrir une aide de qualité et des conditions dignes pour les femmes et les enfants touchés par le cancer.

AMCA (Suisse romande) exerce ses activités par l'intermédiaire de partenaires indépendants en Amérique centrale et en collaboration avec AMCA et les ministères de la santé au Nicaragua.

AMCA (Suisse romande) travaille actuellement sur deux projets oncologiques principaux

- **Projet d'oncologie pédiatrique, hôpital La Mascota, Managua**

Dernière étape de la restructuration du département d'hémo-oncologie pédiatrique de l'hôpital La Mascota avec construction d'un nouveau bâtiment de 24 lits et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit.

- **Projet de gynéco-oncologie à l'hôpital Bertha Calderón, Managua**

Atelier de couture dans la maison d'accueil du département de gynéco-oncologie de l'hôpital Bertha Calderón. Ce projet consistait à mettre en place une école-atelier de couture et d'artisanat créatifs, avec le but d'améliorer la qualité de vie des patientes atteintes de cancer gynécologique pendant leur traitement.

2. Principes comptables

a) Critères de rédaction des comptes annuels

"Les comptes annuels sont établis conformément aux statuts d'AMCA (Suisse romande), sur la base des dispositions applicables du code des obligations suisse et des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et Zewo pour les organisations d'intérêt public à but non lucratif.

Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF)."

b) Pertinence des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse AMCA (Suisse romande). Ils n'incluent pas les comptes des projets menés par des partenaires indépendants d'AMCA (Suisse romande).

c) Conversion des devises étrangères

Les actifs et les charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en devises étrangères sont converties en francs suisses au taux applicable à la date de la transaction. Le taux de change utilisé à la date du bilan est le taux de l'ALE selon : www.estv.admin.ch (billets de banque).

d) Immobilisations des matériaux

Les immobilisations détenues par AMCA (Suisse romande) figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les actifs détenus par AMCA (Suisse romande) qui sont utilisés sur plusieurs exercices comptables sont considérés comme des immobilisations corporelles. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur toute la durée d'utilisation (matériel informatique - 3 ans : -30%).

e) Reconnaissance des produits

Les dons privés sont comptabilisés dans le compte de résultat dès qu'ils sont reçus. Les dons affectés à un but précis sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel les dépenses ainsi financées ont été engagées.

Les recettes provenant des contrats de financement signés avec les donateurs sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les dépenses financées ont été engagées, afin que le principe de la correspondance entre les coûts et les recettes soit respecté.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, c'est-à-dire lorsque des transactions génératrices de revenus ont lieu.

f) Enregistrement des coûts

Les coûts sont enregistrés sur une base périodique, c'est-à-dire lorsque les transactions qui donnent lieu à une dépense ont lieu.

"Les dépenses relatives aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur des partenaires sur le terrain.

Les charges des projets, de l'administration et de la collecte de fonds ont été calculées selon les directives de la méthode Zewo. "

g) Parties liées

Les partenaires d'AMCA (Suisse romande) sont considérés comme des parties liées à AMCA (Suisse romande).

h) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie d'AMCA (Suisse romande) n'est pas présent conformément aux dispositions de l'article 27 de la Swiss GAAP RPC 21.

i) Amortissement

L'amortissement des actifs immobilisés est comptabilisé selon la méthode directe.

3. Liquidité

	2022	2023
Caisse	0.00	0.00
Compte postal	52'119.92	72'248.15
Total	52'119.92	72'248.15

4. Infrastructure informatique

En 2023, l'association ne dispose d'aucune infrastructure informatique.

	2023
Valeur brute au 1.1	0.00
Achats 2023	0.00
Valeur brute au 31.12	0.00

5. Passifs

5.1 Les fonds affectés correspondent aux dons et aux fonds collectés ou reçus pour un projet spécifique qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui seront utilisés pour l'année à venir.

5.2 **En 2023 se termine par une perte de CHF 116.92**

5.3 Le capital au 31.12.2023 est de CHF 40'590.32

6. Recettes non affectées

Les dons privés sans attribution à un projet spécifique sont considérés comme des fonds libres, c'est-à-dire des revenus non affectés.

7. Subvention

En 2023, l'association a reçu un don important de la **Fondation Lombard Odier destiné au projet la Mascota d'un montant de CHF 20'000** et un don de CHF 773.33 de la municipalité de

Gingins, cette subvention sera utilisée dans le cadre du projet oncologique de l'hôpital pédiatrique La Mascota.

8. Recettes affectées aux divers projets

Il s'agit de fonds alloués à des projets soutenus par AMCA (Suisse romande), reçus dans ce but par des financeurs et donateurs.

9. Frais de gestion/administration

En 2023, AMCA (Suisse romande) a pu co-financer la construction d'un nouveau bâtiment de 24 lits au département d'hémo-oncologie pédiatrique de l'hôpital La Mascota pour un montant total de **CHF 40'000.00** et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'hôpital pour un montant total de **CHF 10'000.**

AMCA (Suisse romande) a financé l'atelier de couture à l'hôpital Bertha Calderón pour un montant de **CHF 18'149.12.**

En 2023, les équipes de travail d'AMCA (Suisse romande) ont **offert** à l'organisation environ **2'470 heures de travail**. Ces heures peuvent être estimées à une **valeur d'environ CHF 86'450."**

Le personnel travaillant pour AMCA (Suisse romande) en Suisse est composé de groupe de travail 100% bénévole.

Les coûts de la coordination locale du représentant d'AMCA (Suisse romande) au Nicaragua, sont pris en charge par AMCA (Ass. aiuto medico al Centro America Giubiasco) sur la base d'une convention de collaboration cosignée en 2020.

10. Frais d'information et sensibilisation

Comprennent les frais liés aux événements, aux publications et à la collecte de fonds (envoi, impression, etc.). En 2023, le frais d'information et sensibilisation ont un montant de **CHF 18'901.85** compris le repas de soutien et la participation au festival de filmar.

11. Indemnités pour les membres exécutifs/Dirigeants

Les membres du comité AMCA ne reçoivent aucune compensation pour leur engagement au sein de l'association.

12. Événements postérieurs à la date du bouclage

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 21.06.2024. Notre rapport annuel 2023 sera présenté le 20 septembre 2024 lors de l'assemblée générale qui se tiendra en présentiel. Le rapport est également publié avec les comptes sur le site web d'AMCA (Suisse

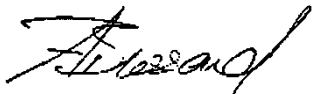
romande) (amca-romande.ch).

13. Rapport de performance

"AMCA Suisse Romande publie un rapport d'activité qui répond aux caractéristiques d'un rapport de performance selon les **normes Swiss GAAP RPC 21 et Zewo.**

Site web: www.amca-romande.ch"

Signé à Lausanne, le 21 juin 2024



Madame Audrey Brossard
Trésorière AMCA (Suisse romande)

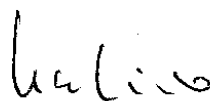


Monsieur Raymond Stouder
Président AMCA (Suisse romande)

Organe de révision sur les comptes consolidés :



Dr. Yoko Tomonaga
Médecin pédiatre à Crissier
yoko.tomonaga@gmail.com



Monsieur Luca Maurizio
Géographe
lu_mau@bluewin.ch



Dr Marzio Bergomi
Chargé de recherche – CHUV
marzio.bergomi@gmail.com

Rapport de révision des comptes 2023

Association pour l'aide médicale Centro América – AMCA (Suisse romande)

Mesdames et Messieurs les membres du comité et membres de l'association AMCA (Suisse romande),

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels d'AMCA - Association pour l'aide médicale **Centro América**, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, les fonds, le capital, les commentaires relatifs aux états financiers et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, en conformité avec les normes de Swiss GAAP RPC 21 & la certification ZEWO.

Les comptes 2023 ont été validés par les membres du comité qui sont responsables du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

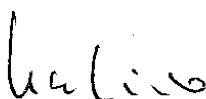
Nous attestons que nous avons procédé au contrôle des comptes avec professionnalisme et transparence. Notre révision a été effectuée selon la norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Toutes les pièces justificatives ont été contrôlées et elles correspondent aux écritures comptables. Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 17 juin 2024



Dr. Yoko Tomonaga
Médecin pédiatre à Crissier
yoko.tomonaga@gmail.com



Monsieur Luca Maurizio
Géographe
lu_mau@bluewin.ch



Dr Marzio Bergomi
Chargé de recherche – CHUV
marzio.bergomi@gmail.com

Contribuons à donner de l'espoir aux femmes et aux enfants d'Amérique centrale dans leur combat pour la vie.

AMCA

Association pour l'aide médicale **Centro América**

Siège

Avenue de France 12
1004 Lausanne, Suisse.

Tél : +41 79 896 13 14

contact@amca-romande.ch

www.amca-romande.ch



**Votre don en
bonnes mains.**



Merci pour votre soutien

CCP 15-235964-5

IBAN CH89 0900 0000 1523 5964 5

